

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 11 décembre 2024
Date d'affichage 11 décembre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20241223-CM2410-DEL40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 17 + 12 procurations
votants 29

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le DIX SEPT DECEMBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés :

M. Gerard GUESNE	(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCHAIS)
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Nicolas CHABLE	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
Mme Catherine CHANTEPIE	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à M. Emmanuel BOIS)
Mme Delphine LETESSIER	(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN)
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à M. Christophe BISI)
Mme Audrey MAMONTEIL	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
M. Lionel COURTEMANCHE	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Mme Marie Hélène TROUILLOT)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Christophe BISI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

BORDEREAU DE VOIRIE APPLICABLE AUX CONCESSIONNAIRES
ACTUALISATION POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport du Maire. ;

Considérant que comme chaque année, le bordereau applicable aux concessionnaires (SAUR, Orange-France Télécom, THD (fibre), Enedis, Grdf, Sartel), pour les travaux de reprise de voirie effectués sur le domaine public communal, sera soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le bordereau de voirie communale annexé et applicable aux différents concessionnaires.
- **PREND ACTE** que celui-ci prendra effet au 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à effectuer toutes les démarches, à signer tous documents visant au bon déroulement de cette opération.

Bordereau des prix unitaires (applicable du 01/01/2025 au 31/12/2025.)

**Prix
unitaire
net au
01/01/2025**

**N°
code**

Nature de l'intervention

Unité

F01	Poste forfaitaire applicable pour toute reprise de voirie pour une fouille de surface comprise entre 0,1 et 3m ² , y compris sciage, terrassement, encaissement et toutes sujétions incluses pour la réfection de surface quelqu'en soit la nature.	Forfait	773,97
F02	Poste forfaitaire applicable pour toute reprise comprise entre 3m ² et 50m ² maximum. Le sciage et tous les postes du présent bordereau nécessaires à la réfection venant s'ajouter à ce forfait.	Forfait	395,49
F03	Poste forfaitaire applicable pour la fourniture et mise en œuvre de feux pour organisation de la circulation en alterné.	Forfait journalier	72,20
VO1	Sciage de chaussée sur une hauteur de 12 cm maximum	ml	13,63
VO2	Sur chaussée fissurée ou faïencée, scarification, gravillonnage et émulsion bi-couche.	m ²	23,04
VO3	Réfection de chaussée courante avec finition gravillonnée sur émulsion bi-couche noire ou rose y compris terrassement superficiel, fourniture et mise en œuvre de 10 cm de grave secondaire 0/31.5 pour reprofilage.	m ²	38,96
VO4	Réfection de chaussée courante avec finition en béton bitumineux 0/10 ou 0/6 sur 8 cm d'épaisseur, y compris terrassement superficiel, fourniture et mise en œuvre de 10 cm de grave secondaire 0/31.5 et reprofilage.	m ²	78,63
VO5	Réfection de chaussée à fort trafic avec finition en béton bitumineux 0/10 sur 12 cm d'épaisseur, y compris terrassement, fourniture et mise en œuvre de 30cm de grave bitume	m ²	98,79

Bordereau des prix unitaires (applicable du 01/01/2025 au 31/12/2025.)

**Prix
unitaire
net révisé**

N° code	Nature de l'intervention	Unité	
VO6	Plus-value pour terrassement supplémentaire sur 0,15m et apport de GNT sur la mme hauteur	m ²	18,42
VO7	Réfection de chaussée pavée avec réemploi des pavés y compris sous couche en sable ciment ou béton maigre et jointoiement à la chaux blanche	m ²	170,95
VO8	Réfection de chaussée pavée avec réemploi des pavés, type place de la république	m ²	233,10
VO9	Réfection de chaussée pavée avec fourniture des pavés, type place de la république	m ²	31,33
VO10	Réfection tapis sur trottoir en béton bitumineux 0/6 noir à raison de 120kg/m ² y compris apport de GNT, réglage et compactage.	m ²	31,33
VO11	Réfection tapis sur trottoir en béton bitumineux 0/6 à raison de 120kg/m ² dont 50 kg en enrobé rose y compris apport de GNT, réglage et compactage.	m ²	59,90
VO12	Réfection de trottoir en béton (dallage)	m ²	84,06
VO13	Réfection de trottoir en béton désactivé	m ²	113,30
VO14	Repose, en réemploi, de pavés autobloquants sur trottoir ou voie piétonne posés sur lit de sable	m ²	123,95

Bordereau des prix unitaires (applicable du 01/01/2025 au 31/12/2025.)

**Prix
unitaire
net révisé**

N° code	Nature de l'intervention	Unité	
VO15	Rétablissement de l'écoulement eau pluviale sur un trottoir d'une largeur maximum	U	102,64
VO15a	Plus -value par mètre linéaire supplémentaire	ml	44,81
VO15b	Plus -value pour fourniture et pose d'un sabot ou regard en pied de descente EP	u	200,30
VO15c	Plus -value pour fourniture et pose d'un bec de gargouille	u	133,68
VO16	Construction d'un regard de branchement Eaux Usées préfabriqué ou coulé en place sur trottoir avec fourniture et pose d'un tampon fonte hydraulique série 250	U	451,02
VO17	Remaniement de bordure + caniveau existant comprenant dépose et repose sur forme béton, y compris jointoiement au mortier batard.	ml	100,90
VO18	Remplacement de bordure + caniveau, y compris fourniture et pose de bordure + caniveau neuf, pose sur forme béton, jointoiement au mortier batard.	ml	100,90
VO19	Fourniture et pose d'acodrain,	ml	167,04

	10cm		
VO20	Fourniture et pose d'acodrain, 15 cm	ml	262,33
Bordereau des prix unitaires (applicable du 01/01/2025 au 31/12/2025.)			Prix unitaire net révisé
N° code	Nature de l'intervention	Unité	
VO21	Reprise sur trottoir en stabilisé ou falun y compris terrassement superficiel, purge et reprofilage de la grave secondaire existante y compris apport si nécessaire, fourniture et mise en œuvre de falun ou de sable calcaire 0/4 amendé à la chaux.	m ²	57,41
VO22	Reprise sur trottoir en stabilisé de type arene granitique y compris terrassement superficiel purge et reprofilage de la grave secondaire existante y compris apport si nécessaire.	m ²	46,03
VO23	Mise à la côte d'une bouche à clé sous chaussée y compris toutes sujétions	u	71,38
VO24	Mise à la côte d'un ouvrage sous trottoir, quelqu'il soit, y compris toutes sujétions.	u	171,11
VO25	Mise à la cote d'un tampon, sous chaussée, pour regard diamètre 600 à 1000, avec scellement souple de type Mascsell. Intervention par découpe dans tapis neuf ou existant.	u	280,97
VO26	Plus-value pour fourniture d'un tampon Vacumatic de Mascsell neuf diamètre 600 série 250	u	541,47
VO27	Plus-value pour fourniture d'un cadre circulaire avec grille d'engouffrement diamètre 600 série 250	u	488,78
VO28	Arrachage d'enrobé existant quelqu'en soit l'épaisseur et évacuation en décharge	m ²	8,15
Bordereau des prix unitaires (applicable du 01/01/2025 au 31/12/2025.)			Prix unitaire net révisé
N° code	Nature de l'intervention	Unité	
VO29	Fourniture et pose de bordure T1 ou A1 neuve, y compris toutes sujétions.	ml	47,49
VO30	Fourniture et pose de bordure T2 ou A2 neuve, y compris toutes sujétions.	ml	49,30
VO31	Plus-value pour fourniture et pose du caniveau correspondant y compris toutes sujétions	ml	47,00
VO32	Fourniture et pose de bordure P1 neuve, y compris toutes sujétions.	ml	46,23
VO33	Fourniture et pose de bordure P2 neuve, y compris toutes sujétions.	ml	55,39
VO34	Fourniture et pose de bordure P3 neuve, y compris toutes sujétions.	ml	54,83
VO35	Fourniture et pose de caniveau CC1 neuf, y compris toutes sujétions.	ml	80,22
VO36	Fourniture et pose de bordure d'ilot I1 neuve, y compris toutes sujétions.	ml	47,63
VO37	Fourniture et pose de bordure d'ilot I2 neuve, y compris toutes sujétions.	ml	54,01
VO38	fourniture et pose de fourreau telecom 42/45 y compris terrassement pièces spéciales, grillage et toutes sujétions de mise en œuvre	u	64,63
VO39	Fourniture et pose de réseau PVC série assainissement diamètre 100 y compris terrassement, pièces spéciales, grillage et toutes sujétions de mise en oeuvre	ml	115,01
Bordereau des prix unitaires (applicable du 01/01/2025 au 31/12/2025.)			Prix unitaire net révisé
N° code	Nature de l'intervention	Unité	
VO40	Fourniture et pose de réseau PVC série assainissement diamètre 160 y compris terrassement, pièces spéciales, grillage et toutes sujétions de mise en oeuvre	ml	116,83

VO41	Fourniture et pose de réseau PVC série assainissement diamètre 200 y compris terrassement, pièces spéciales, grillage et toutes sujétions de mise en oeuvre	ml	134,68
VO42	Fourniture et pose de réseau PVC série assainissement diamètre 250 y compris terrassement, pièces spéciales, grillage et toutes sujétions de mise en oeuvre	ml	147,16
VO43	Fourniture et pose de réseau PVC série assainissement diamètre 300 y compris terrassement, pièces spéciales, grillage et toutes sujétions de mise en oeuvre	ml	161,59
VO44	Réfection d'une chambre de regard avaloir existant y compris toutes sujétions	u	280,97
VO45	Plus-value pour fourniture et pose d'une fonte de couverture neuve	u	467,48
VO46	Plus-value pour fourniture et pose d'une grille 75x30 en tête d'avaloir	u	456,78

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de séance

Christophe BISI

Pour Copie conforme

Le Maire,
Didier REVEAU

Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée